DESCRIPTIF TECHNIQUE MODÈLE B

CONSTRUCTION

Rez-de-chaussée
Surface : env. 60m²
Radier en béton
Charge au sol: 1.000 kg/m²

Façades
Panneaux sandwich PU 140 mm
Intérieur : tôle d'acier galvanisé thermolaquée, teinte gris clair
Isolation : Mousse de polyuréthane de classe 5.2
Extérieur : tôle d'acier galvanisé thermolaquée, teinte RAL 7016.

Toiture
Panneaux sandwich de 80 à 140 mm
Intérieur : tôle d'acier galvanisé thermolaquée, teinte gris clair
Isolation : Mousse de polyuréthane de classe 5.2
Extérieur : tôle d'acier galvanisé thermolaquée, teinte RAL 7016.

Portes
Porte sectionnelle, type SPU 40 N, de marque Hörmann, isolée.
Bandeaux vitrés en plexiglas double paroi dans le cadre alu, commande manuelle.
Ouverture : 4,00 m x 4,00 m

ÉQUIPEMENT DE BASE FOURNI

Eau/sanitaire
Tuyau en attente dans chaque box.
Possibilité de raccordement moyennant la pose d'un compteur + vanne aux frais du preneur.
Installations et raccordement aux frais du preneur.

Gaz
Disponible sur certains sites.

Électricité
Un tableau électrique de distribution dans chaque box installé avec disjoncteurs, puissance 16 A, 30 mA triphasé.

Téléphonie
Introduction téléphonique prévue dans chaque box. Raccordement à la charge du preneur.

ÉQUIPEMENT POSSIBLE EN OPTION

Portes
Automatisation de la porte sectionnelle avec télécommande.

Internet
Raccordement à la fibre optique disponibles sur certains sites.

Publicité
Affichage à l'entrée du site et/ou sur les vitres de la porte sectionnelle selon les sites.

Mezzanine
Couvrant max. 50% de la surface.

Stores
Installation possible sur certains sites.

Courrier
Boîte aux lettres.

PLACE DE PARC

Règlement
La location ou l'acquisition d'une place de parc par box est obligatoire.
Location de places de parc supplémentaires selon disponibilités du site.

Dimensions
2,50 m x 5,00 m

Remarques:

- Les couleurs sont mentionnées à titre indicatif et les promoteurs se réservent la possibilité de les changer en tout temps, sans préavis.
- Le déplacement et/ou la suppression des conduites de gaz et/ou des descentes d'eau pluviale ne sont pas possibles.
- Les murs sont livrés bruts, sans lissage ni crépi.
- Les parois et structures sont livrées sans joints de finition. L'apparition de toches de rouille ne donne droit à aucune indemnité. Ce point ne saura être considéré comme un défaut.
- Les dalles (sol et étage) sont lissées à l'hélicoptère et livrées brutes, sans traitement des microfissures.
- Protection anti-feu standard minimum EI30.
- Au cas où les toits du site seront recouverts de panneaux photovoltaïques, des onduleurs seront installés dans le local technique. Ces onduleurs peuvent provoquer des nuisances.

VUES EN PLAN MODÈLE B

VUE DE FACE

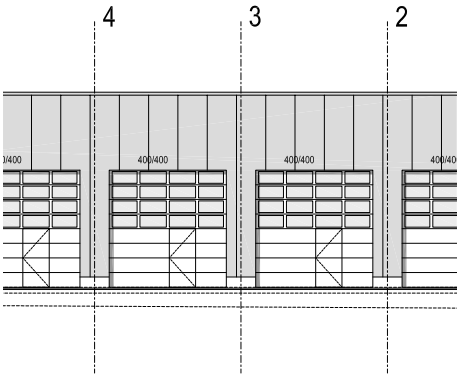

FACADE LATERALE

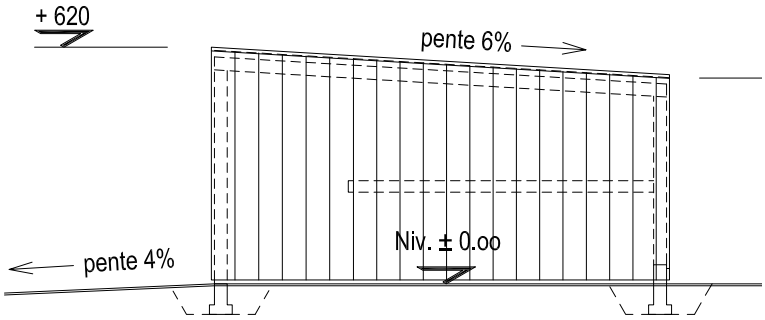

COUPE

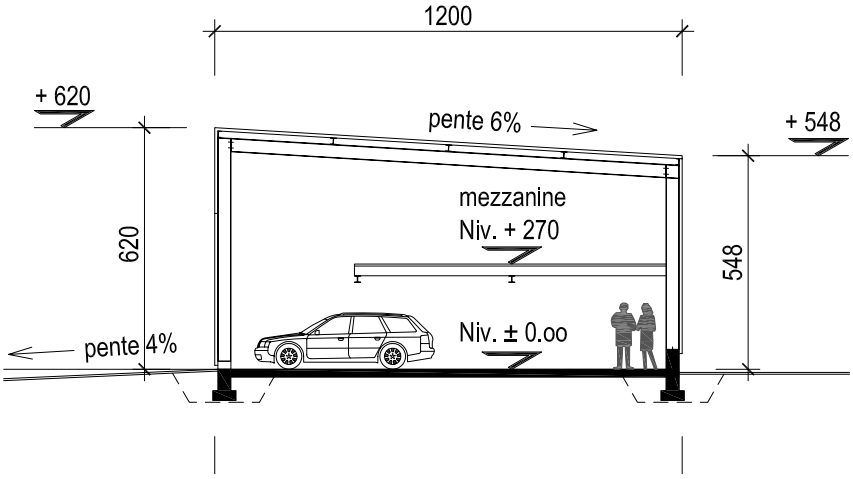
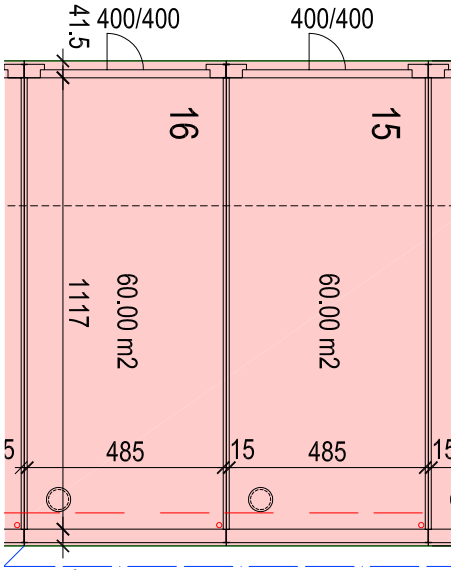
PLAN